

MORTON, Desmond, *Ministers and Generals. Politics and the Canadian Militia 1868-1904*. University of Toronto Press, 1970. XIV-257 p. Index. 22 cm.

Jean-Yves Gravel

Volume 24, numéro 4, mars 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303030ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303030ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gravel, J.-Y. (1971). Compte rendu de [MORTON, Desmond, *Ministers and Generals. Politics and the Canadian Militia 1868-1904*. University of Toronto Press, 1970. XIV-257 p. Index. 22 cm.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 24(4), 609–611. <https://doi.org/10.7202/303030ar>

MORTON, Desmond, *Ministers and Generals. Politics and the Canadian Militia 1868-1904*. University of Toronto Press, 1970. XIV-257 p. Index. 22cm.

Alors même qu'il n'était encore qu'un élève-officier au Collège militaire royal du Canada, Desmond Morton était déjà considéré comme un "enfant terrible" en raison de ses idées sociales. Il est présentement professeur à l'Université de Toronto où il s'est vite imposé par ses travaux comme l'un des grands de l'histoire militaire canadienne, à la suite des Stacey, Stanley, Preston, Eayrs et Nicholson. Le présent volume est la publication de sa thèse de doctorat présentée à l'Université de Londres en 1968.

L'A. se sert de la Milice pour observer avant tout l'évolution de la nationalité canadienne. Les institutions militaires, un instrument du développement de cette nationalité, servent ici de démonstration. Pour tracer cette évolution, le professeur Morton analyse en détail les relations et les conflits entre les ministres de la Milice qui sont des Canadiens et les généraux britanniques qui commandent notre Milice. Cette lutte entre ministres et généraux permet de mieux cerner la croissance d'un sentiment "national" et la manifestation d'une identité "canadienne".

Le Canada s'est tôt aperçu que son intérêt militaire ne coïncidait pas nécessairement avec celui de la Grande-Bretagne. On assiste alors à une lutte d'influence entre le ministre et le général dont les buts sont souvent divergents. Ce conflit peut se résumer par la règle suivante: la puissance du général vient de la faiblesse du ministre. Les premiers ministres de la Milice ayant presque tous mal fini, l'influence du général fut d'autant plus considérable. Au contraire, le mandat d'Adolphe Caron, ministre puissant de 1880 à 1891, marque la diminution de l'influence britannique au Canada.

Les Canadiens étaient habituellement consultés lors de la nomination d'un nouveau général. Mais à partir de 1890, l'Angleterre impose sa décision, ce qui montre sa détermination de reprendre davantage le contrôle de la défense de sa colonie, perdu sous l'administration de Caron. Le général Herbert utilise une période de division politique et de faiblesse ministérielle pour se bâtir une autorité sans précédent au nom des Britanniques. Pourtant, en éclipsant le ministre, le général se prive en même temps d'une protection politique. Il reçoit alors les critiques qui normalement s'adressent à ses supérieurs politiques. Le déclin d'Herbert correspond à l'arrivée de Borden en 1896, le seul autre véritable ministre que la Milice ait connu au XIX^e siècle.

Avec la nomination du général Hutton, véritable agent impérial, Chamberlain veut réaffirmer l'influence britannique au Canada. Hutton poursuit deux missions: soustraire la Milice à l'influence politique; la réorganiser dans le cadre de la défense impériale. Aucun général n'a autant fait en si peu de temps, surtout dans le domaine politique. La présence de deux personnalités fortes et opposées à la tête de la Milice ne pouvait que dégénérer en conflit d'autorité alors que l'Empire éprouvait justement des difficultés.

Dundonald représente la dernière tentative en faveur d'une défense impériale. Dès son arrivée, Laurier l'avertit de ne pas prendre la Milice au sérieux, car, plus que tout, elle a toujours été un instrument de patronage. Du reste, les libéraux ont cherché davantage la vengeance que la purification. L'affaire Dundonald en 1904 marque le sommet de la rivalité entre les deux pouvoirs ou l'aboutissement d'une longue crise d'autorité. Le dénouement établit le principe que les militaires doivent se soumettre au pouvoir civil.

Cette affaire est plus qu'une critique de la politisation de la Milice. Il s'agit de toute la conception de la politique de défense du Canada à propos du *Militia Council* proposé par Borden et auquel s'opposaient le général et le gouverneur Minto, représentants de l'idéologie impériale. Les généraux ont voulu éliminer l'influence politique pour mieux imposer leur propre politique militaire, c'est-à-dire celle du gouvernement impérial. En somme, il s'agissait d'empêcher les Canadiens de prendre le contrôle de leur défense. Grâce à Laurier et Borden, la Milice du Canada serait canadienne ou *canadian* si l'on préfère. Et le Canada, comme tel, deviendrait un peu moins britannique !

Cet ouvrage comble un vide important puisque la deuxième partie du XIX^e siècle est capitale, non seulement pour la Milice naissante, mais surtout pour le Canada moderne à la recherche de son identité et d'une nouvelle mentalité "canadienne".

Le texte du prof. Morton est passionnant et fort bien composé (sauf peut-être le premier chapitre). L'on a l'impression d'y retrouver l'histoire politique d'un pays africain ou d'une république de bananes. Pourtant, il s'agit bien du Canada. Bien des lecteurs resteront dégoûtés de la politique. L'A. possède l'art de tracer le portrait psychologique de ses personnages

et ne se gêne pas à l'occasion pour les caricaturer. Il est assez rare qu'on puisse prendre "le mors au flanc" en lisant une thèse !

Le volume du prof. Morton est une brillante démonstration de l'émancipation progressive du Canada de la tutelle de la Grande-Bretagne. Par l'ampleur et la variété des sources utilisées, cet ouvrage demeurera une importante contribution à l'historiographie canadienne.

*Base des Forces canadiennes
de Bagotville, Alouette*

JEAN-YVES GRAVEL